



**HAL**  
open science

**Patrick CHARAUDEAU (2017), Le débat public. Entre  
controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de  
pouvoir**  
Ève Bédard

► **To cite this version:**

Ève Bédard. Patrick CHARAUDEAU (2017), Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir. Communication - Information, médias, théories, pratiques, 2018. hal-01779408

**HAL Id: hal-01779408**

**<https://hal.science/hal-01779408>**

Submitted on 26 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Communication

Information médias théories pratiques

vol. 35/1 | 2018

Vol. 35/1

Lectures

---

## Patrick CHARAUDEAU (2017), *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*

Limoges, Lambert-Lucas

ÈVE BÉDARD

### Référence(s) :

Patrick CHARAUDEAU (2017), *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*, Limoges, Lambert-Lucas

---

### *Texte intégral*

- 1 L'ouvrage de Patrick Charaudeau se présente comme un éclairage supplémentaire sur « l'intelligibilité » d'un phénomène très complexe : le débat public. Tout en s'intéressant au débat en tant que notion, l'auteur se questionne sur la raison d'être de celui-ci dans une société démocratique et sur les liens qu'il entretient avec une question fondamentale, celle de la vérité : « [d]ébat-on pour atteindre la vérité ou pour se convaincre soi-même [...] ? » (p. 8).

- 2      Sous forme de synthèse, Charaudeau y poursuit une réflexion entamée dans un autre ouvrage récent (2015) où il cherchait à délier l'enchevêtrement de différents types de prise de parole présents dans les débats médiatisés. Son ouvrage s'inscrit dans la tradition française de l'analyse du discours, dans une perspective communicationnelle<sup>1</sup>.
- 3      L'ouvrage est divisé en 3 parties, subdivisées en 13 chapitres. Les parties I (de la conversation à la controverse) et II (de l'argumentation dans les controverses) forment le cadre théorique qui oriente sa réflexion. La partie III (des controverses controversées) contient une analyse de trois controverses sous la forme d'un exposé critique. Tout au long de l'ouvrage, l'auteur présente les théories qui ont alimenté sa réflexion et explique en quoi ses propres propositions théoriques s'en distinguent ou s'en rapprochent.
- 4      Dans la première partie, Charaudeau s'interroge sur « ce qu'est » un débat en s'intéressant à ce que « la multiplicité de l'emploi des mots » (p. 12) qui s'y rapportent permet d'apprendre sur ce phénomène. Cela le mène à ériger le débat au rang de notion, de concept reconnaissable à certaines caractéristiques, mais aussi à le distinguer d'autres types d'échanges de parole comme la conversation, la dispute ou la controverse.
- 5      Le chapitre I est consacré à l'élaboration d'une « typologie des échanges » de parole basée sur une division entre les « échanges de coopération » et les « échanges de confrontation ». Dans les premiers, les protagonistes ne chercheraient pas à entrer en conflit avec leur interlocuteur (comme dans la conversation, l'interview et l'entretien) et les seconds seraient caractérisés par le « rapport antagonique qui crée dissensus » (p. 22) (comme dans la dispute, la discussion et le débat).
- 6      Le « débat public », sujet annoncé par le titre de l'ouvrage, trouve donc sa place parmi les échanges de confrontation. Cependant, si les « échanges de coopération » se conçoivent et se décrivent aisément, il n'en va pas de même des « échanges de confrontation » pour lesquels l'auteur développe une autre typologie. Pour distinguer les différents types de confrontation, Charaudeau fait intervenir un critère distinctif, celui de la « décidabilité<sup>2</sup> », qu'il retient du philosophe Marcelo Dascal. Ce critère permettrait de discerner les échanges qui comporteraient une « possibilité de résolution » (p. 23) (comme la discussion) et les échanges qui ne permettraient aucune résolution de conflit (comme le débat social).
- 7      L'auteur aborde ensuite la notion de controverse, un genre « complexe », qui serait les deux à la fois : un lieu de décidabilité (pour ceux qui y participent) et d'indécidabilité (quant à son résultat). Il y consacre le reste des deux premières parties de son ouvrage (chapitres II à IV). Au chapitre II, Charaudeau présente la controverse comme une « méta-catégorie » qui se situerait « entre les deux genres génériques que sont la discussion et le débat » et qu'il lie à une « participation lucide et responsable à la vie sociale et politique » (p. 107). Il propose de la définir comme « un échange contradictoire argumenté » (p. 29) ayant ses propres caractéristiques. Elle se subdiviserait en sous-catégories, chacune ayant ses propres enjeux : la controverse « scientifique », « doctrinale » et « sociale ». Toutefois, les controverses seraient appelées à agir les unes sur les autres et les types de savoirs se mêleraient, pour toutes sortes de raisons que l'auteur tente de cerner (chapitre III).
- 8      Par ailleurs, souligne-t-il au chapitre IV, il ne faut pas confondre la controverse avec la/le polémique, une « attitude » d'affrontement qui peut se produire dans tous les types d'échanges et qui « bloque » l'argumentation. Malgré cela, Charaudeau reconnaît que « la » polémique n'est pas sans vertus<sup>3</sup>.
- 9      Le travail de description des différentes catégories d'échanges de parole vient répondre,

pour Charaudeau, à plusieurs besoins sociaux « urgents » dans un contexte d'« entrecroisement de multiples paroles » qui sont à la fois une « source d'enrichissement » et un risque de « manipulation » : « distinguer les formes d'échange social », « distinguer des types de controverses » et « sortir la polémique de la controverse », le tout dans le but ultime d'apprendre à « controverser » (p. 106) ainsi que de permettre à une « culture du dissensus », le fondement du dialogue social, de se développer et de s'entretenir.

10 Au chapitre V, l'auteur souligne l'importance à accorder aux controverses en fonction des rôles sociodémocratiques qu'elles sont appelées à jouer : alimenter l'espace public en questionnements, influencer la société et témoigner des imaginaires sociaux d'une époque donnée. L'auteur propose aussi de reconnaître une fonction qui serait caractéristique à la fois des polémiques et des controverses, soit de faire circuler divers positionnements dans l'espace public<sup>4</sup>.

11 Dans la deuxième partie de l'ouvrage, l'auteur aborde plus en détail ce qui fait la spécificité de la controverse et qui, ultimement, la distingue de la polémique : l'argumentation. Dans cette portion de l'ouvrage (chapitre VI) qui consiste principalement en une version remaniée de publications précédentes (Charaudeau, 2007 et 2008), l'auteur présente une synthèse de ce qu'il entend par « argumentation ». Il consacre le chapitre VIII aux « stratégies de persuasion » que peut déployer le sujet parlant dans une controverse. Au chapitre IX, l'auteur s'intéresse à la « nature » des arguments et présente ce que sont pour lui des postures argumentatives récurrentes, soit celles « de scientificité », « de bon sens », « de conviction » et « pathémique ».

12 Enfin, dans la dernière partie de l'ouvrage, l'auteur présente trois « controverses » qui ont marqué la société française et qui portent sur le terrorisme, l'immigration et le mot *race*. Ces analyses permettent à Charaudeau de préciser sa pensée sur certains des aspects développés dans les deux premières sections de l'ouvrage. Mais plus particulièrement, il se penche sur le rôle du chercheur en sciences humaines, une question actuelle et controversée<sup>5</sup>. Bien qu'elle soit abordée tout au long de l'ouvrage (voir, entre autres, les pages 12, 74, 95, 98, 168, 184, 187 et 209), elle prend ici une tournure plus concrète. Pour Charaudeau, le chercheur en sciences humaines qui est « pris dans la tourmente » des débats sociaux doit

jouer entre posture d'engagement et de désengagement. Engagement dans la volonté de montrer comment fonctionne le monde, comment fonctionne la société avec ses jeux de rapports de force et de séduction ; désengagement comme mise entre parenthèses de ses propres opinions et indignations, tout en faisant preuve d'un esprit critique, mais sans volonté de dénonciation (p. 74).

13 C'est cette « posture » qui lui permet de procéder au « bilan critique » d'une controverse, de tirer des enseignements d'un débat controversé, d'aborder la question de la posture scientifique dans un débat social ou, encore, de reconnaître des arguments faibles ou forts ou de « vraies questions à débattre ». Finalement, pour l'auteur, une fois la polémique « écartée » de l'analyse, les débats étudiés présentent tous des enseignements productifs pour la société. Ce qui justifie, pour lui, de proposer l'évitement des polémiques dans les controverses scientifiques et sociales, « [c]ar c'est le meilleur moyen de faire progresser la connaissance, d'éclairer le citoyen et d'aider à la délibération politique » (p. 226).

14 En somme, si les typologies présentées par Charaudeau offrent une meilleure

« intelligibilité » des débats sociaux, il peut s'installer, après une première lecture, une certaine confusion par rapport aux notions, surtout en ce qui concerne le « débat », le « débat public », le « débat social », la « controverse » et la « controverse sociale » qui finissent par se chevaucher et se recouper. Toutefois, il faut reconnaître, comme l'auteur l'affirme lui-même, que « [l]es catégories ne sont pas une fin en soi. Elles sont un outil d'intelligibilité des phénomènes qui permet de classer les objets du monde, sans pour autant les essentialiser » (p. 224). Même si une lecture attentive permet d'y voir plus clair, une certaine imprécision dans les termes persiste.

15 Cette difficulté n'enlève rien au mérite de cet ouvrage qui consiste en un effort de systématisation d'un sujet fort complexe, fruit d'une longue expérience de l'analyse d'une grande variété de discours. Quiconque travaille sur les débats publics, les controverses et la/le polémique y trouvera de quoi éclairer sa compréhension des débats sociaux, voire des échanges de parole sous toutes leurs formes.

16 L'ouvrage, très dense, semble destiné à un public qui connaît déjà la tradition française de l'analyse du discours, voire l'œuvre de Charaudeau elle-même, car les références aux notions d'analyse de discours, à des ouvrages antérieurs de l'auteur et au *Dictionnaire d'analyse du discours* y sont nombreuses.

---

## Bibliographie

AMOSSY, Ruth (2014), *Apologie de la polémique*, Paris, Presses universitaires de France.  
DOI : 10.3917/puf.amos.2014.01

CHARAUDEAU, Patrick (2007), « De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication » dans Christian BOIX (dir.), *Argumentation, manipulation, persuasion*, Paris, L'Harmattan. [En ligne]. <http://www.patrick-charaudeau.com/De-l-argumentation-entre-les.html>. Page consultée le 20 septembre 2017.

CHARAUDEAU, Patrick (2008), « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation et analyse du discours*, 1, mis en ligne le 2 octobre 2008. [En ligne]. <http://aad.revues.org/193>. Page consultée le 22 septembre 2017.

CHARAUDEAU, Patrick (2015), *La laïcité dans l'arène médiatique. Cartographie d'une controverse sociale*, Bry-sur-Marne, INA éditions.

CHARAUDEAU, Patrick et Dominique MAINGUENEAU (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

KOREN, Roselyne (coordonnatrice) (2013), « Analyses du discours en engagement du chercheur », *Argumentation et analyse du discours*, 11, mis en ligne le 15 octobre 2013. [En ligne]. <http://aad.revues.org/1571>. Page consultée le 22 septembre 2017.

VAN EEMEREN, Frans et Rob GROOTENDORST (1996), *La nouvelle dialectique*, traduction coordonnée par Christian PLANTIN, Paris, Éditions Kimé.

---

## Notes

1 En effet, l'auteur s'appuie sur les concepts de contrat de communication et de contrat de parole qu'il a développés, entre autres, dans le *Dictionnaire d'analyse du discours*, dont il est le coauteur (2002).

2 La théorie de l'argumentation développée par les théoriciens de la pragma-dialectique adopte un angle similaire en ce qu'elle « prend pour objet la résolution des différences d'opinion par le moyen du discours argumentatif » (Van Eemeren et Gootendorst, 1996 : 18).

3 Comme permettre de déclencher des controverses, donner de la visibilité au débat public et

inciter les citoyens à se poser des questions.

4 Il rejoint ici une observation similaire de Ruth Amossy dans son ouvrage récent sur la polémique (2014).

5 Voir, entre autres, le numéro 11 de la revue *Argumentation et analyse du discours* (2013), coordonné par Roselyne Koren.

---

## ***Pour citer cet article***

### *Référence électronique*

Ève Bédard, « Patrick CHARAUDEAU (2017), *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir* », *Communication* [En ligne], vol. 35/1 | 2018, mis en ligne le 26 février 2018, consulté le 26 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/communication/7447>

---

## ***Auteur***

### **Ève Bédard**

Ève Bédard, candidate au doctorat en études littéraires, Université du Québec à Montréal (UQAM), membre du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ) et du groupe de recherche Analyse du discours, argumentation, rhétorique (ADARR) des départements de français des universités de Tel-Aviv et de Bar-Ilan.  
Courriel : [evebedard@hotmail.com](mailto:evebedard@hotmail.com)

### *Articles du même auteur*

**Marianne DOURY (2016), *Argumentation. Analyser textes et discours*** [Texte intégral]

Paris, Armand Colin, Coll. « Portail »

Paru dans *Communication*, vol. 35/1 | 2018

---

## ***Droits d'auteur***



Les contenus de la revue *Communication* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.